

Pages de Profils



Vu sous le prisme des dynamiques démographiques, des polarités économiques et du développement humain, le Nord-Pas-de-Calais se structure à travers plusieurs espaces, présentant chacun des fonctionnements spécifiques. L'espace lillois joue dans ce cadre un rôle central puisqu'il influence directement ou indirectement une grande partie des autres espaces à travers un processus de métropolisation se renforçant au cours du temps. En effet, les tendances observées sur moyenne période laissent présager, si elles se poursuivent, un élargissement toujours plus important de l'aire d'influence de Lille dans le bassin minier et de fait une interconnexion croissante avec l'Arrageois.

La région Nord-Pas-de-Calais structurée autour de neuf espaces

Jérôme Fabre

Service études et diffusion



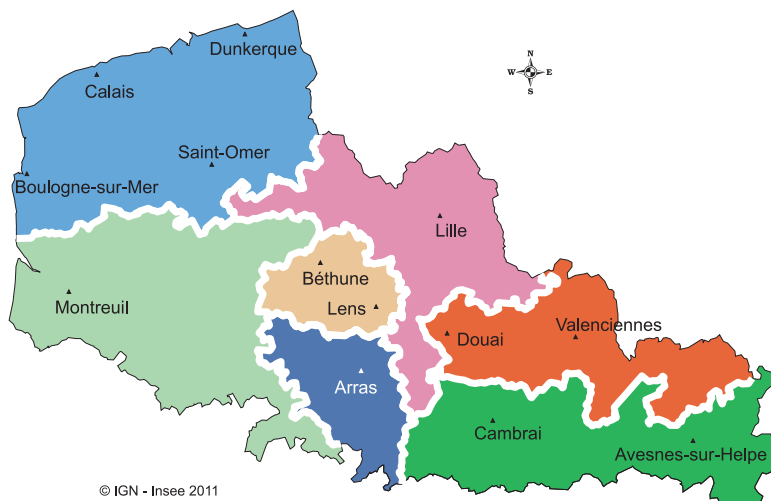
INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

La connaissance de la structuration de l'espace régional est un défi majeur pour les politiques menées dans le Nord-Pas-de-Calais. En effet, les territoires qui le composent présentent de fortes disparités tant sociales que démographiques ou économiques nécessitant ainsi des leviers spécifiques aux enjeux locaux. Ces politiques sont établies par de nombreux acteurs (Région, Département, Scot, EPCI, Commune...) sur des périmètres géographiques d'action différents. Pourtant, ces découpages administratifs ou de projets, s'ils présentent le plus souvent une cohérence territoriale, peuvent masquer des phénomènes transversaux. La conduite de l'action publique nécessite dès lors de prendre en compte une forme d'inter-territorialité, selon laquelle un même objectif de développement économique ou social se décline et s'articule à plusieurs échelles d'action. La contractualisation de politiques expérimentées par les collectivités locales, à l'instar des Conseils généraux eu égard aux intercommunalités, ou des intercommunalités eu égard aux communes, participe de ce mouvement visant à concilier plusieurs échelles d'intervention. Dans une posture de régulateurs, le Conseil régional et la Préfecture de région sont garants de la cohérence entre les impulsions locales et leur traduction d'ensemble à l'échelle des espaces régionaux. Le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (Sradet) vise à assurer la qualité d'une gouvernance régionale et à permettre d'influer sur l'ensemble des politiques régionales. Il s'appuie sur des outils de concertation, à même de favoriser la prise de conscience de l'existence de grands ensembles territoriaux disposant de dynamiques complémentaires. De même le Projet d'action stratégique de l'État (Pase) matérialise ce travail de coordination et de mise en cohérence. Le Pase décline les priorités de l'action de l'État dans le Nord-Pas-de-Calais en adaptant les orientations nationales de l'administration centrale aux défis du territoire.

UNE LECTURE TRANSVERSALE D'ANALYSES THÉMATIQUES

Afin de promouvoir une telle lecture des enjeux régionaux, l'Insee, la Préfecture de région et le Conseil régional ont examiné les possibles recompositions du Nord-Pas-de-Calais en espaces cohérents [Pour en savoir plus](#). En s'appuyant sur les transformations observées au cours des dernières décennies et en

Carte 1 : DÉCOUPAGE DE LA RÉGION SUR L'AXE DÉMOGRAPHIQUE



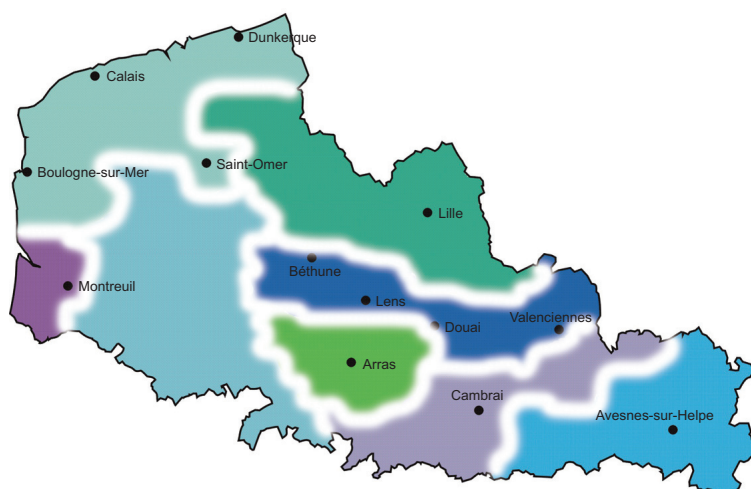
Note de lecture : La présentation détaillée du zonage est consultable dans le dossier « **Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Dynamiques démographiques** » (fascicule 1). Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

Carte 2 : DÉCOUPAGE DE LA RÉGION SUR L'AXE ÉCONOMIQUE



Note de lecture : La présentation détaillée du zonage est consultable dans le dossier « **Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Mutations et polarités économiques** » (fascicule 2). Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

Carte 3 : DÉCOUPAGE DE LA RÉGION SUR L'AXE DÉVELOPPEMENT HUMAIN



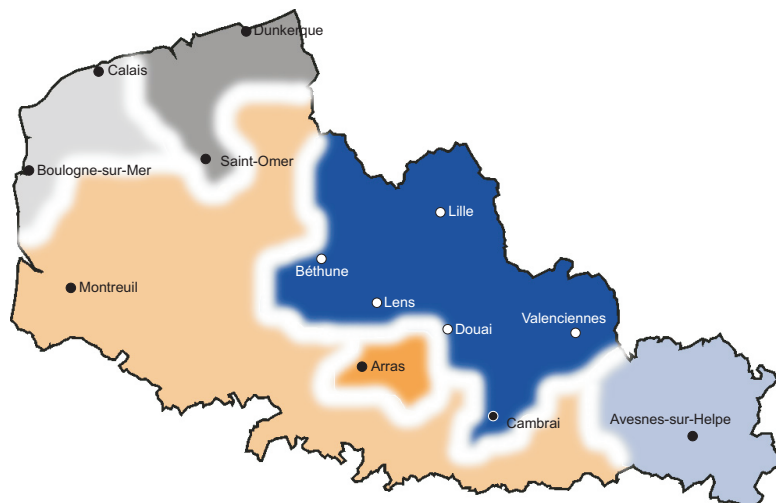
Note de lecture : La présentation détaillée du zonage est consultable dans le dossier « **Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Développement Humain** » (fascicule 3). Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

s'affranchissant des zonages préexistants, et plus encore des clichés territoriaux ou représentations persistantes, des analyses ont été menées sur les thématiques démographiques ➤ Carte 1, productives ➤ Carte 2, de développement humain ➤ Carte 3, de citoyenneté ➤ Carte 4. Les interconnexions humaines, marchandes et immatérielles de ces espaces ont également été décrites ➤ Carte 5. Néanmoins, ces thématiques sont en fait liées et participent à la singularité de chaque territoire en termes de politiques publiques. À titre d'exemple, la pauvreté dans le bassin minier, territoire urbain et fortement intégré à la dynamique métropolitaine ne peut être considérée et traitée de la même manière que la pauvreté des personnes âgées dans les espaces ruraux les plus enclavés de la région. De plus, les tendances observées sur un même territoire peuvent s'avérer très divergentes selon la thématique, d'où la nécessité de les croiser : ainsi la dynamique favorable du bassin minier dans le domaine du développement économique ne doit pas masquer la persistance voire l'accentuation des difficultés sociales de ses résidents.

Ainsi, en croisant les précédents regards démographiques, productifs et sociaux, l'analyse conjointe de l'Insee, du Conseil régional et de la Préfecture de région identifie neuf espaces en Nord-Pas-de-Calais ➤ Carte 6. Cette partition est réalisée de manière qualitative et les découpages récurrents dans plusieurs thématiques y sont repris naturellement. Par exemple, l'espace centré sur la métropole lilloise s'étend de manière très élargie de la Flandre jusqu'au nord des Scot du Douaisis et de Valenciennes, seule l'analyse de la sphère productive n'ayant pas dessiné ce contour.

La lecture croisée des différents axes d'analyse conduit cependant à ré-agencer les différentes pièces du puzzle régional. Ainsi le littoral apparaît éclaté, avec d'un côté un grand espace au Nord intégrant les villes de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque s'étendant jusqu'à Saint-Omer et de l'autre le sud du littoral se limitant peu ou prou aux limites du Scot du Montreuillois. De même, l'aventure houillère ne suffit plus à dessiner l'ancien bassin minier en un seul et même espace intégré même s'il garde une réalité urbaine et foncière. Ainsi, malgré un apparent continuum en termes de difficultés sociales, les divergences démographiques, productives ainsi que la structuration des flux

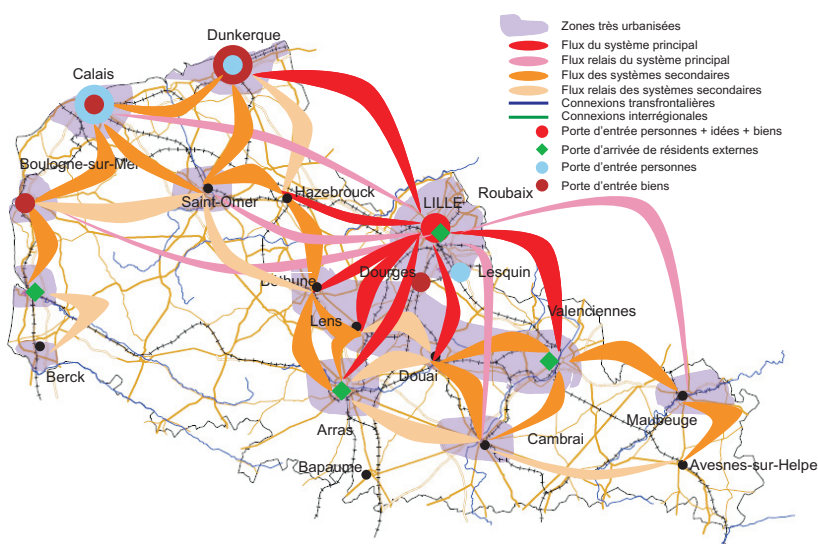
Carte 4 : DÉCOUPAGE DE LA RÉGION SUR L'AXE CITOYENNETÉ



Note de lecture : La présentation détaillée du zonage est consultable dans le dossier « **Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Pratiques citoyennes et coopérations territoriales** » (fascicule 4).

Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

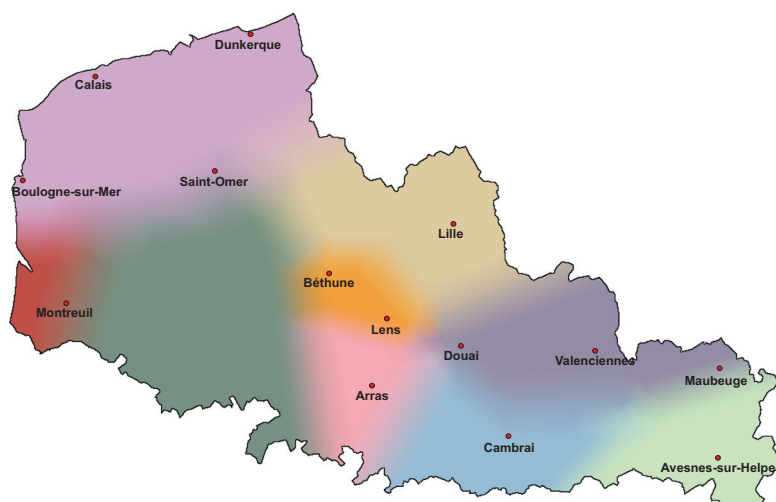
Carte 5 : STRUCTURATION ET INTERCONNEXIONS EN NORD-PAS-DE-CALAIS



Note de lecture : La présentation détaillée du zonage est consultable dans le dossier « **Les espaces du Nord-Pas-de-Calais - Trajectoires, enjeux et devenir - Connexions et interdépendances** » (fascicule 5).

Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

Carte 6 : DÉCOUPAGE TRANSVERSAL DE LA RÉGION EN 9 ESPACES



Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région

ont conduit à séparer l'est du bassin minier – intégrant les villes de Douai, Valenciennes et s'étendant jusqu'à Maubeuge – de l'ouest allant de Lens au Béthunois. De la même manière, le sud du département du Nord ne présente pas un profil homogène. Les différences de développement humain et les tendances démographiques divergentes ont conduit à dissocier le Cambrésis de l'Avesnois, ce dernier s'étendant tout de même sur les espaces ruraux autour du Cateau-Cambrésis. Cette recomposition territoriale, fruit des trajectoires dissociées des espaces régionaux, reste mouvante dans la mesure où les dimensions analysées ne se superposent pas de manière exacte. Elle présente des zones de tension, signe d'espaces en pleine mutation ou subissant des influences croisées. La lecture proposée ici n'est donc pas unique : elle est le résultat d'arbitrages sur ces points de friction qui ouvrent autant de lectures alternatives de la géographie régionale.

Ces choix et ces arbitrages successifs conduisent à construire la lecture transversale des espaces régionaux selon une logique de sphère d'influence : ainsi la plupart des espaces sont façonnés autour d'un ou de pôles urbains importants. Apparaît généralement une organisation concentrique du territoire entre le pôle, ses banlieues proches et ses couronnes périurbaines. Les frontières des espaces correspondent donc le plus souvent à la limite de l'aire d'influence des pôles. Cette influence est centrée sur le poids économique du pôle qui reste le plus souvent spécialisé et se diffuse dans tout l'espace sur les dimensions démographiques et sociales par le biais des migrations résidentielles et alternantes. Deux conséquences peuvent se déduire de cette optique. D'une part, chaque espace, bien que relativement cohérent, présente des divergences internes : l'espace lillois associant des territoires aussi différents que la Pévèle, Roubaix ou le Vieux Lille en est l'exemple le plus flagrant. D'autre part, un choix d'approche différent aurait pu être réalisé et aurait donné des résultats distincts : par exemple, les espaces auraient pu être regroupés selon leur spécialisation fonctionnelle plutôt que selon leur polarisation. Ainsi, la Flandre ne serait pas séparée selon la polarisation vers Dunkerque ou Lille mais resterait unie du fait de son homogénéité  Encadré liée à son caractère très résidentiel.

UN ESPACE LILLOIS FORTEMENT INTÉGRÉ

Parmi les neuf espaces, celui de la métropole lilloise domine par son poids démographique et économique. Il pèse pour 34 % de la population régionale et 38 % de l'emploi. Cette importance va croissante avec le temps puisqu'il représentait 30 % des effectifs régionaux en 1962. La métropole lilloise est moins touchée par le vieillissement général de la population que la moyenne régionale, notamment parce qu'elle compte un pôle universitaire majeur à même d'attirer les étudiants de la région et parce qu'elle offre de nombreuses opportunités professionnelles pour de jeunes actifs : la part des moins de 20 ans a baissé de 7 points entre 1962 et 2006 (35,5 % à 28,2 %) contre 10 points pour l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. Dans le même temps, la part des plus de 60 ans est restée stable autour de 16,5 % alors qu'en moyenne, elle a progressé de 3,5 points.

Du point de vue social, la métropole lilloise est à l'image des autres grandes agglomérations : très contrastée. Les populations les plus aisées et celles parmi les plus en difficulté de la région y cohabitent, parfois dans des territoires très proches géographiquement. En particulier dans le nord-est de l'agglomération lilloise, des espaces réputés pour l'importance du patrimoine soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune jouxtent d'autres connus pour leur part élevée de population couverte par les minima sociaux. De Roubaix à Croix, de Vauban à Lille Sud, il suffit de quelques pas pour prendre conscience des polarités sociales. Au final, l'agglomération qui s'élargit aux communes aisées de la Pévèle, plus modestes des Flandres voire plus précaires du Tourquennois, est la terre du grand écart.

Organisé autour d'un pôle économique fortement tertiairisé, l'espace lillois se caractérise par son intégration spatiale : la densité des réseaux de communication conduit à des relations intenses entre le pôle urbain et les territoires plus résidentiels – l'importance des migrations alternantes et la saturation des voies de communication en témoignent –. Jouant le rôle d'aimant pour les actifs en emploi, la vaste conurbation Lille-Villeneuve-d'Ascq-Roubaix-Tourcoing polarise un nombre croissant de communes à vocation résidentielle, au point d'étendre son influence sur les agglomérations limitrophes du bassin minier. L'intégration relativement importante du marché

du travail entre Roubaix-Tourcoing et Mouscron, Kortrijk ou Tournai, dans le sens de la France vers la Belgique, laisse penser que l'espace lillois s'étend par delà la frontière belge. C'est notamment le sens de la création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

L'OUEST DU BASSIN MINIER DANS LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE

L'ouest du bassin minier relie les territoires de Lens et de Béthune qui ont longtemps suivi des trajectoires économiques communes avec l'aventure minière et industrielle. Au début des années 1970, près de 45 % des emplois de cet espace sont dédiés à l'activité industrielle. Aujourd'hui encore, ces territoires sont confrontés à des défis similaires qui conduisent à les rapprocher au sein d'un même espace. En effet, le premier point saillant tient aux indicateurs sociaux fortement dégradés. Par ailleurs, le territoire est marqué par un relatif déclin démographique qui s'accompagne d'un vieillissement accéléré : la part des plus de 60 ans progresse deux fois plus vite qu'en moyenne nationale (+ 7,6 points depuis 1962 contre + 3,5 points). Le territoire voit également son avenir étroitement lié à la dynamique de la métropole lilloise, dynamique dont sont plus éloignés les espaces à l'est du bassin minier. Néanmoins, des spécialisations fonctionnelles distinctes à l'intérieur de cet espace font apparaître des possibles trajectoires divergentes à l'avenir. Lens et ses environs ont connu une reconversion radicale de leur économie via une tertiarisation importante. Le poids des services y rattrape progressivement celui de l'agglomération lilloise, même si ces services sont moins tournés vers les activités nécessitant les qualifications élevées. En outre, une sorte de complémentarité économique semble se dessiner entre les services opérationnels, notamment la logistique, fournis sur Lens et ses environs et les établissements utilisateurs concentrés sur l'espace lillois. Les créations d'emplois et d'entreprises sont particulièrement dynamiques même si leur pérennité est relative. Reste que cette dynamique ne profite pas forcément à la population locale et ne contribue donc pas à l'amélioration de la situation sociale très fortement pénalisée par un taux chômage parmi les plus élevés de France. Autour de Béthune, le poids de l'industrie a conservé une relative importance. Néanmoins, la fonction économique du

territoire est en perte de vitesse, alors même qu'il connaît un regain résidentiel. De fait, ce territoire se redirige progressivement vers une fonction plus résidentielle, notamment pour les actifs travaillant à Lille ou Lens. Cette attractivité résidentielle rend finalement floue la frontière avec l'espace lillois qui s'étend de plus en plus jusqu'aux portes de Béthune.

LE RENOUVEAU INDUSTRIEL À L'EST DU BASSIN MINIER

L'est du bassin minier s'inscrit dans une relation contrastée au phénomène de métropolisation. Les territoires les plus au nord de l'agglomération douaisienne appartiennent d'ores et déjà à l'espace lillois mais cette influence, au fil du temps, se fait sentir de manière de plus en plus nette jusqu'à Douai dans des relations fortement dissymétriques : de nombreux actifs de Douai travaillent sur Lille alors que la réciproque est beaucoup plus rare. En revanche, le Valenciennois garde un fonctionnement plus autonome et des flux plus équilibrés avec Lille.

Les territoires intégrant l'espace de l'est du bassin minier sont donc concentrés dans le cœur urbain allant de Douai à Valenciennes, en passant par Denain. Cet espace s'étend au sud jusqu'aux limites du Scot du Cambrésis et surtout absorbe une partie de celui de Sambre-Avesnois autour du Quesnoy, de Bavay et de Maubeuge. Cela peut en partie s'expliquer par un regain économique : tout en conservant sa spécialisation industrielle, cet espace a su renouveler son tissu productif, notamment en attirant de grands groupes comme Bombardier ou Toyota dans le Valenciennois. Ces créations ont contribué à accroître l'aire d'influence de l'est du bassin minier car elles ont profité à des actifs par delà les frontières du Valenciennois ou parce que des ménages originaires de Valenciennes ont déménagé dans des territoires moins urbanisés aux alentours. Toutefois, les indicateurs sociaux aux évolutions beaucoup plus lentes que les aléas conjoncturels restent en retrait par rapport à la moyenne régionale.

Comme pour l'espace lillois, tout le long de la frontière belge depuis Condé-sur-l'Escaut jusqu'à Jeumont, les flux de travailleurs frontaliers sont relativement intenses.

Ceci témoigne d'une possible intégration de cet espace dans un environnement plus large auxquels participeraient une partie des arrondissements belges de Thuin, Mons ou Ath.

DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES PRONONCÉES EN AVESNOIS

L'espace de l'Avesnois, dont sont exclus les territoires au nord du Scot de Sambre-Avesnois, fait partie des plus ruraux de la région malgré la présence de quelques pôles urbains comme Avesnes-sur-Helpe ou Fourmies. Cette population rurale traditionnellement plus âgée que la moyenne, vieillit également plus rapidement puisque la part des plus de 60 ans a progressé de 5 points entre 1962 et 2006 contre 3,5 points en moyenne régionale. La densité de population y est donc relativement faible. L'exode rural, qui se poursuit encore sur période récente, a conduit à une diminution entre 1962 et 2006 de 13 % de la population de cet espace qui compte désormais un peu plus de 130 000 habitants. Une des raisons de ce déclin démographique tient aux difficultés économiques que connaît cet espace. L'économie autrefois très tournée vers l'industrie, le bâtiment et l'agriculture s'est diversifiée par exemple dans des domaines comme le transport ou la logistique. Pour autant, cette diversification ne s'est pas accompagnée, comme ailleurs, d'un développement de l'économie présente et la concentration de l'emploi dans quelques établissements fragilise le tissu productif local. Les créations d'emplois sont proches de la moyenne régionale mais restent insuffisantes pour satisfaire la demande des populations locales : outre le déficit migratoire, ce territoire est marqué par un chômage très fort. Les conséquences du chômage et du vieillissement se font ressentir dans la sphère sociale : la pauvreté est fréquente et les ménages ont plus souvent qu'ailleurs recours aux minima sociaux. Le niveau moyen de diplôme est également nettement en retrait, notamment du fait de l'éloignement important des centres décisionnels les plus importants de la région. Ainsi, le caractère excentré de cet espace vis-à-vis des grands pôles d'emploi limite la possibilité de jouer la carte résidentielle comme peuvent

le faire des territoires limitrophes plus au nord (Bavay, Maubeuge) ou dans l'est du Cambrésis.

Cet espace entretient des liens avec la Belgique et particulièrement l'arrondissement de Mons à travers les déplacements domicile-travail. Néanmoins, ces emplois frontaliers sont souvent occupés par des Belges venus résider en France à proximité de la frontière, notamment du fait des avantages fiscaux que permettait jusqu'ici la convention entre les deux pays : en effet, sur les 1 600 travailleurs frontaliers de ce territoire, plus de 560 sont de nationalité belge. Les relations avec la Picardie pourraient apporter des opportunités de coopération, mais à l'instar de la Thiérache, ces territoires environnants souffrent des mêmes difficultés économiques et sociales que l'Avesnois.

UNE AGGLOMÉRATION ARRAGEOISE SOCIALEMENT HOMOGÈNE

L'espace arrageois de faible superficie regroupe 4 % de la population régionale et voit son poids augmenter progressivement avec le temps. Centré sur Arras, il est essentiellement constitué de territoires résidentiels tournés vers le pôle économique. Ce dernier est caractérisé par une économie fortement tertiaisée. Le rôle de préfecture départementale d'Arras a pour conséquence une surreprésentation de l'administration publique et des fonctions métropolitaines. La bonne implantation de la sphère présente, atout pour le territoire alors moins vulnérable aux variations conjoncturelles de l'activité, illustre notamment la localisation de populations aisées. Comme toute agglomération d'importance, l'Arrageois présente quelques poches de pauvreté mais elles sont relativement rares et globalement le niveau social de cet espace apparaît en fait homogène et élevé.

L'agglomération arrageoise s'inscrit dans des réseaux à diverses échelles. Les liens avec la Picardie voisine ne sont pas négligeables et les navetteurs TGV tissent avec Paris une relation résidentielle certes modeste mais émergente : en 2008, 1 200 actifs, dont un tiers de cadres, résidant dans cet espace travaillent en Île-de-France. À l'échelle régionale, l'Arrageois échange à la fois avec le bassin minier – notamment la zone de

Lens-Liévin-Hénin-Carvin – et la métropole lilloise. Il essaime, sur un registre résidentiel, vers les espaces périurbains et ruraux du Ternois et du Cambrésis.

UN RENOUVEAU DU CAMBRÉSIS GRÂCE À UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE RÉCENTE

Organisé autour de l'agglomération de Cambrai, l'espace du Cambrésis est inscrit dans un environnement relativement hétérogène. Il forme une zone de transition entre l'Arrageois fortement tertiairisé, l'est du bassin minier et son dynamisme industriel et l'Avesnois rural aux difficultés sociales prononcées. Bien qu'ayant perdu 3 % de sa population entre 1962 et 2006, cet espace a réussi sur la période récente à juguler ce déclin démographique. Ce mouvement tient notamment à un phénomène de résidentialisation du nord de l'espace : le poids démographique de l'espace au sein de la région est supérieur à son poids en termes d'emploi (4,6 % contre 4,1 %). L'influence économique de Douai et surtout de Valenciennes se fait de plus en plus sentir dans les communautés de communes du Pays solesmois, Sensescaut et Ouest Cambrésis. Cette attractivité récente doit être ajoutée à celle plus ancienne de Marquion-Osartis à l'ouest de l'espace. L'est du territoire tire davantage ses atouts du maintien d'une industrie relativement forte. Ces deux facteurs démographiques et économiques contribuent finalement à une relative homogénéité sociale de l'espace du Cambrésis où les situations de pauvreté restent moins fréquentes qu'en moyenne régionale, à l'exception de la frange du Caudrésis et du centre-ville de Cambrai.

LE NORD DU LITTORAL : VERS UN VIEILLISSEMENT ET UN DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE ?

Le large espace du nord du littoral intègre quatre pôles urbains importants (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer) mais aussi des territoires plus résidentiels tels que la Terre des Deux Caps. Il a connu un essor démographique important dans la seconde moitié du XX^e siècle puisque sa population a progressé de près d'un quart entre 1962 et 1999. Néanmoins, le début des années 2000 marque un infléchissement puisque le nombre d'habitants y a diminué, certes de manière modeste (– 1 % entre 1999

et 2006). Cette amorce de déclin pourrait se confirmer dans les années à venir puisqu'il s'accompagne d'un vieillissement accéléré : la part des plus de 60 ans a progressé de 4,4 points depuis 1962 (contre + 3,5 en moyenne) tandis que celle des moins de 20 ans a chuté de 12 points (– 10 points en moyenne). La dimension portuaire fonde la cohérence de cet espace en dépit de spécialisations économiques distinctes : industrie pour Dunkerque, logistique et services opérationnels pour Calais, halieutique, industrie de transformation et services tertiaires pour Boulogne-sur-Mer. L'Audomarois conserve un caractère industriel étroitement lié à la spécialisation historique dans la fabrication du verre. Il garde des liens économiques et résidentiels avec les pôles du littoral. Si le Boulonnais et le Calais ont accueilli un développement important des activités de service, cette tertiarisation n'a cependant pas permis de faire diminuer le chômage, très élevé et supérieur à celui constaté à Dunkerque et Saint-Omer. Globalement sur l'ensemble de l'espace, les difficultés sociales restent néanmoins proches de la moyenne régionale, moins prégnantes que dans le bassin minier.

UN DÉFICIT MIGRATOIRE RÉCEMMENT ENRAYÉ DANS LES ESPACES RURAUX DU PAS-DE-CALAIS

L'espace au cœur du Pas-de-Calais a été touché de plein fouet par l'exode rural puisqu'il a perdu 5 % de sa population entre 1962 et 2006. Néanmoins, la tendance s'est inversée depuis le début des années 2000 puisque le nombre d'habitants progresse de nouveau (environ + 0,3 % par an). Ce renouveau est lié en partie au déclin du nord du littoral, les espaces ruraux accueillant de nombreux ménages issus des agglomérations de Saint-Omer ou Boulogne-sur-Mer. Au sud, les Sept Vallées attirent des retraités, notamment du Montreuillois. Malgré une relative attractivité pour les ménages d'actifs, cet espace est parmi les plus âgés de la région : les plus de 60 ans représentent 22 % des effectifs contre 18 % pour l'ensemble de la région. Le processus de vieillissement y est également rapide puisque la part des seniors progresse de manière plus soutenue qu'en moyenne. C'est d'ailleurs cette population âgée qui pose les principales difficultés d'ordre social : revenus modestes, conditions sanitaires dégradées, précarité des conditions de logement.

LE MONTREUILLOIS : UN TERRITOIRE QUI PROFITE DE L'HALIOTROPISME

Le Montreuillois, avec 74 000 habitants en 2006, est le moins peuplé des neufs espaces régionaux. Il est également celui où la population a le plus progressé entre 1962 et 2006 (+ 40 %). Cette dynamique se renforce même sur la période la plus récente avec une croissance annuelle moyenne de + 0,9 % entre 1999 et 2006 contre + 0,7 % entre 1962 et 1999. La population des seniors contribue à ces gains de population puisque son poids est passé de 14 % à 22 % entre 1962 et 2006, ce qui en fait l'espace le plus âgé de la région. En lien avec le type d'habitants et le potentiel touristique de cet espace, l'économie est fortement tournée vers les services et notamment de la sphère présentielle. Si le sud (Berck, Montreuil) est davantage spécialisé dans l'éducation, la santé, l'action sociale, le reste de l'espace se concentre sur les services marchands. Globalement, les situations de pauvreté sont peu fréquentes et les revenus au-dessus de la moyenne régionale.

Les aménités offertes par cet espace en font un lieu de villégiature et de loisirs. Ces activités conduisent à des liens d'une nature particulière avec les autres espaces régionaux ou la Picardie voisine. Tandis qu'en interne les espaces productifs et résidentiels dialoguent via des migrations quotidiennes, la zone du Montreuillois interagit avec d'autres espaces extérieurs à la région à travers des mobilités ponctuelles et néanmoins récurrentes au fil des migrations de loisirs.

NEUF ESPACES SOUMIS À DES TENSIONS

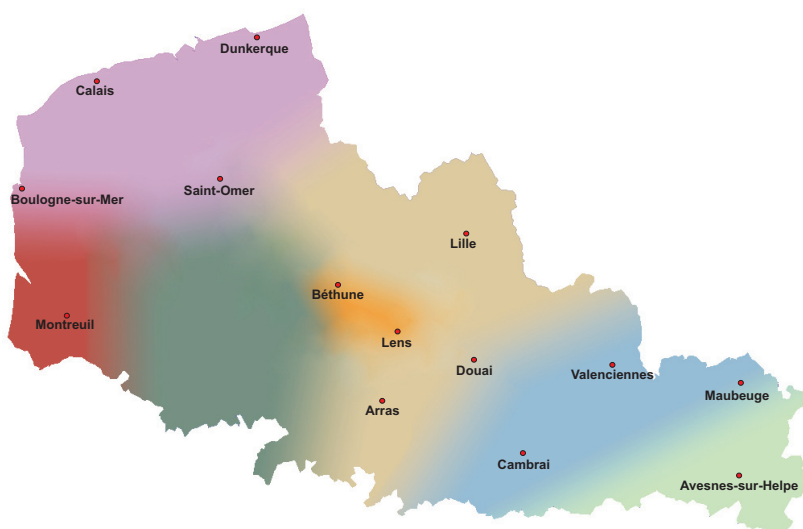
Cette partition du territoire tient compte des tendances observées depuis plusieurs décennies. Comme évoqué précédemment, certaines d'entre elles, tel que l'essor de la métropole lilloise, se poursuivent voire s'accroissent au cours du temps ; d'autres, comme la croissance démographique du nord du littoral, sont en perte de vitesse voire en cours de retournement. Par conséquent, la cartographie des espaces régionaux dépend de la fenêtre chronologique retenue et est amenée à évoluer avec le temps. L'analyse des mouvements les plus récents peut donc être un moyen de questionner l'avenir de ces espaces. Ces trajectoires ne se réalisent pas de manière indépendante

puisque les territoires sont en interrelation les uns avec les autres. Au début des années 2000, des principales tensions traversant la région Nord-Pas-de-Calais, l'extension de la métropole lilloise est la plus flagrante [► Carte 7](#). Cette dynamique concerne potentiellement tous les espaces limitrophes puisque, outre la Flandre, les migrations résidentielles de ménages lillois sont importantes en direction du Béthunois, le long de l'autoroute A1 entre Lens et Douai ou au nord de Douai et de Valenciennes. Ces mutations s'accompagnent d'initiatives institutionnelles, à l'instar de l'association Aire métropolitaine de Lille visant à organiser ce jeu d'influences métropolitaines.

Les tensions à l'œuvre dans les autres espaces régionaux sont certes de moindre ampleur mais néanmoins actives et susceptibles de moduler les équilibres locaux. Bloqué au nord, l'espace de l'est du bassin minier profite de son dynamisme économique pour s'étendre au sud en direction de Cambrai. Autour d'Arras, la périurbanisation peut conduire à s'interroger sur les frontières futures de cet espace au nord en direction d'Hénin-Beaumont, à l'est vers Marquion-Osartis et à l'ouest dans des territoires principalement ruraux. Ces derniers sont également soumis à la pression à l'ouest de l'élargissement du Montreuillois et au nord du littoral. Les projets de pôles métropolitains participent, aux côtés d'autres initiatives, à renforcer ou au contraire à freiner la tectonique des plaques territoriales. Par exemple, le projet de pôle métropolitain du Hainaut pourrait ainsi s'appuyer sur la trajectoire convergente des agglomérations de Valenciennes, Cambrai et Maubeuge. À l'inverse, le projet de pôle métropolitain reliant Arras, Béthune, Lens et Douai s'inscrirait dans une dynamique par certains aspects en rupture avec les tendances à l'œuvre par le passé ou le manque de transversalité le long du bassin minier. L'enjeu de ce projet, considérable, viserait à coordonner un vaste ensemble à dominante urbaine de près de 900 000 habitants qui, en dépit de la proximité géographique et de complémentarités économiques, fonctionne pour l'heure de façon dissociée et est en partie aspiré par la métropole lilloise.

Si ces tendances se poursuivaient, les espaces tels que définis actuellement subiraient d'importantes modifications dans les prochaines décennies. Dans une

Carte 8 : ÉVOLUTION POTENTIELLE DES CONTOURS DES ESPACES SOUS L'EFFET DES TENDANCES RÉCENTES



Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

vision prospective, en premier lieu, la métropole lilloise pourrait s'étendre bien au-delà de ses frontières actuelles en incorporant notamment les communes de Douai et de Béthune [► Carte 8](#). La jonction serait réalisée le long de l'A1 avec l'espace arrageois qui partage de nombreux points communs avec celui de Lille, pour ne former qu'un immense espace métropolitain. Ces territoires du bassin minier verraient leur situation fortement impacté notamment du fait des migrations de ménages en provenance de l'agglomération lilloise ou arrageoise. Ainsi, une relative amélioration des indicateurs sociaux pourrait être à prévoir, mais elle tiendrait moins à l'évolution des populations stables qu'aux caractéristiques des nouveaux arrivants. La métropolisation ne pousserait donc pas vers le haut l'ensemble des territoires autour de Douai ou de Béthune mais engendrerait des nouvelles situations très contrastées à l'image de celles que connaissent aujourd'hui Lille ou sa banlieue avec une coexistence de quartiers aisés et pauvres dans des espaces restreints.

L'évolution relativement rapide d'un territoire, c'est-à-dire à l'horizon de 10 ou 20 ans, passe donc principalement par l'afflux de nouvelles populations via les migrations résidentielles. Sans cela, les tendances démographiques ou sociales sont beaucoup plus lentes à s'infléchir. En cela, le territoire de Lens-Liévin, en dépit d'une reconversion économique réussie, pourrait encore être confronté au défi du développement humain qui se réalise au ralenti. Il n'intégrerait pas pleinement la dynamique métropolitaine.

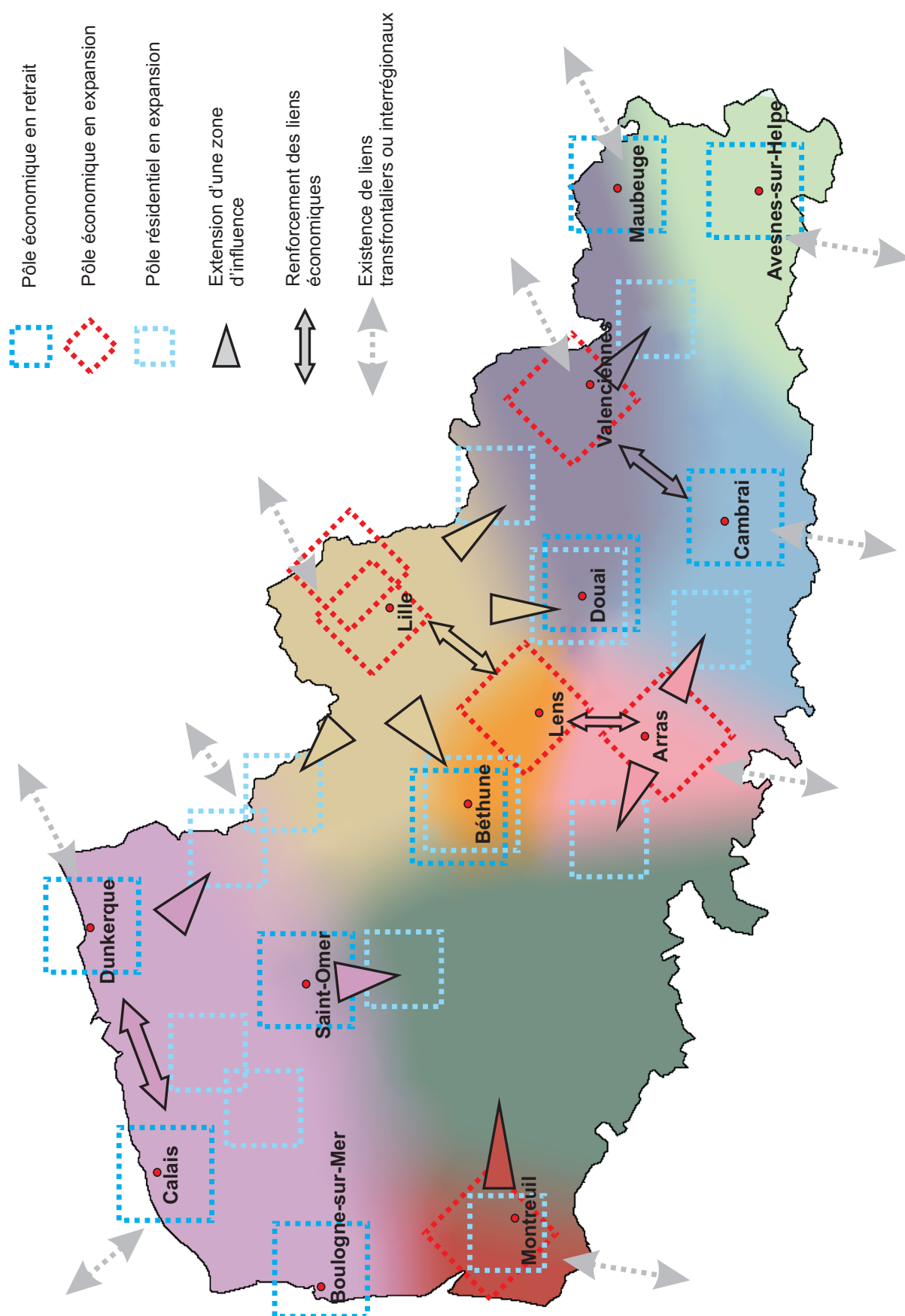
La faible attractivité résidentielle et le fort taux de chômage de la population résidente ne laissent pas présager, si les tendances les plus récentes se prolongent, de modifications majeures comme on peut les imaginer à Douai ou à Béthune. De même, si la dynamique économique favorable amorcée au début des années 2000 à Valenciennes se poursuit, ce pôle pourrait conserver son indépendance à l'égard de celui de Lille et accroître son influence sur le sud du département pour finalement intégrer toute l'agglomération de Cambrai. Seul l'espace de l'Avesnois trop excentré resterait alors en retrait de ce mouvement.

Dans le reste de la région, les modifications pourraient être plus secondaires, la principale consistant à un léger accroissement des espaces du littoral sur le cœur rural du Pas-de-Calais.

DES TENDANCES QUI NE SONT PAS INÉLUCTABLES

Ce scénario prospectif n'est cependant en rien une prévision. Il s'est contenté de prolonger les tendances les plus récentes de la dernière décennie. De nombreux éléments peuvent venir les contrebalancer. En premier lieu, la dynamique économique est un facteur important pour expliquer les évolutions des espaces les uns par rapport aux autres. Or, la période d'observation retenue, antérieure à la crise économique de 2008, est constituée par un cycle conjoncturel relativement favorable dans l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais : à titre d'exemple, l'évolution du PIB par

Carte 7 : NEUF ESPACES SOUMIS À DES TENSIONS



habitant y était plus soutenue qu'en moyenne nationale. C'est particulièrement le cas dans le Valenciennois. L'extension de son aire d'influence pourrait donc être remise en cause si cette dynamique s'inversait en lien avec les bouleversements à l'œuvre dans le tissu productif régional comme national.

Autre facteur majeur dont les effets ne sont pas intégrables dans un tel scénario : les politiques publiques, dont le rôle est justement de renforcer ou d'infléchir les tendances démographiques, économiques ou sociales. Ainsi, l'extension de la métropole lilloise est un élément que nombre de politiques visent à limiter puisqu'elle participe à l'artificialisation des sols et à l'élévation des émissions de gaz à effet de serre générées par les navettes quotidiennes. Ainsi, la Stratégie nationale du développement durable,

le cadre de cohérence de l'Aire métropolitaine de Lille ou la directive régionale d'aménagement sur la maîtrise de la périurbanisation pourraient avoir pour effet de limiter l'élargissement de la métropole lilloise. De même, le projet d'Espace métropolitain littoral intègre, pour sa partie française l'ensemble des côtes du Nord-Pas-de-Calais. Il pourrait apporter de la cohérence à des espaces aujourd'hui contrastés entre le nord et le sud du littoral et dont les tendances récentes ne laissent pas supposer une convergence spontanée à l'avenir.

Par ailleurs, l'implantation prochaine à Lens du Louvre, dont les ambitions sont d'accueillir, à partir de fin 2012, 500 000 visiteurs par an, revêt une dimension particulière en se posant comme le symbole d'une nouvelle trajectoire culturelle et sociétale du territoire. Les

retombées du Louvre, encore incertaines aujourd'hui, pourraient être un facteur déclenchant pour une plus grande attractivité résidentielle, éventuellement pour des classes sociales plus aisées ou pour un essor social endogène des populations locales, par exemple dans le domaine de l'éducation.

Encadré : DES ESPACES DÉLIMITÉS PAR LEUR RÔLE FONCTIONNEL

L'approche principale de cette étude est de définir les espaces selon une logique d'aire d'influence. Une autre approche aurait pu être privilégiée : le regroupement des espaces selon leur spécialisation fonctionnelle. Peu importe qu'un territoire soit attiré davantage par telle ou telle agglomération, on s'intéresse ici uniquement à son rôle (productif, résidentiel ...) dans le système régional. On découpe alors le Nord-Pas-de-Calais en huit espaces dont les frontières, à quelques exceptions près, divergent de l'analyse par aire d'influence [Carte 9](#).

De taille réduite, l'espace lillois, fortement tertiarié, concentre une part importante des fonctions métropolitaines de la région. Concentrant également de nombreuses universités et écoles d'enseignement supérieur, ce territoire est bénéficiaire pour les étudiants et les jeunes actifs mais déficitaire pour les familles.

Des espaces résidentiels forment un continuum depuis Bergues jusqu'au nord du Scot de Valenciennes. Ils contournent le pôle économique de Lille en englobant les territoires de la Flandre Intérieure, de l'est du Béthunois, les Weppes, la Pévèle et la vallée de la Scarpe. Fortement attractifs à l'échelle régionale, ces territoires gagnent des habitants depuis Lille, mais aussi Dunkerque, Douai et Valenciennes. Compte tenu de ces migrations, le profil social des habitants est relativement homogène et élevé.

L'ancien bassin minier s'étend de la frontière belge du Valenciennois (Condé-sur-l'Escaut) jusqu'au nord-ouest de Béthune en passant par le Douaisis et les agglomérations de Lens-Liévin - Hénin-Carvin. Si le Béthunois, ainsi que ses frontières nord et sud se sont résidentialisées, le cœur du bassin minier a réussi en partie à reconverter son économie pour rester un pôle économique important via une tertiarisation à Lens-Liévin - Hénin-Carvin et une modernisation industrielle, l'accueil de grands groupes dans l'ouest du bassin minier. Cependant, l'essor économique relatif du cœur du bassin minier reste sans effet sur les caractéristiques sociodémographiques du territoire.

L'espace intégrant Arras et Cambrai est, à l'exception de ces deux agglomérations, plutôt caractérisé par une homogénéité sociale et des revenus assez soutenus : constitués de nombreux espaces périurbains ou ruraux à vocation résidentielle, l'Arrageois et le Cambrésis profitent en partie du renouveau économique du bassin minier et de l'influence arrageoise. C'est à ce titre que le nord de la Sambre-Avesnois, fortement tourné vers Valenciennes est intégré à cet espace.

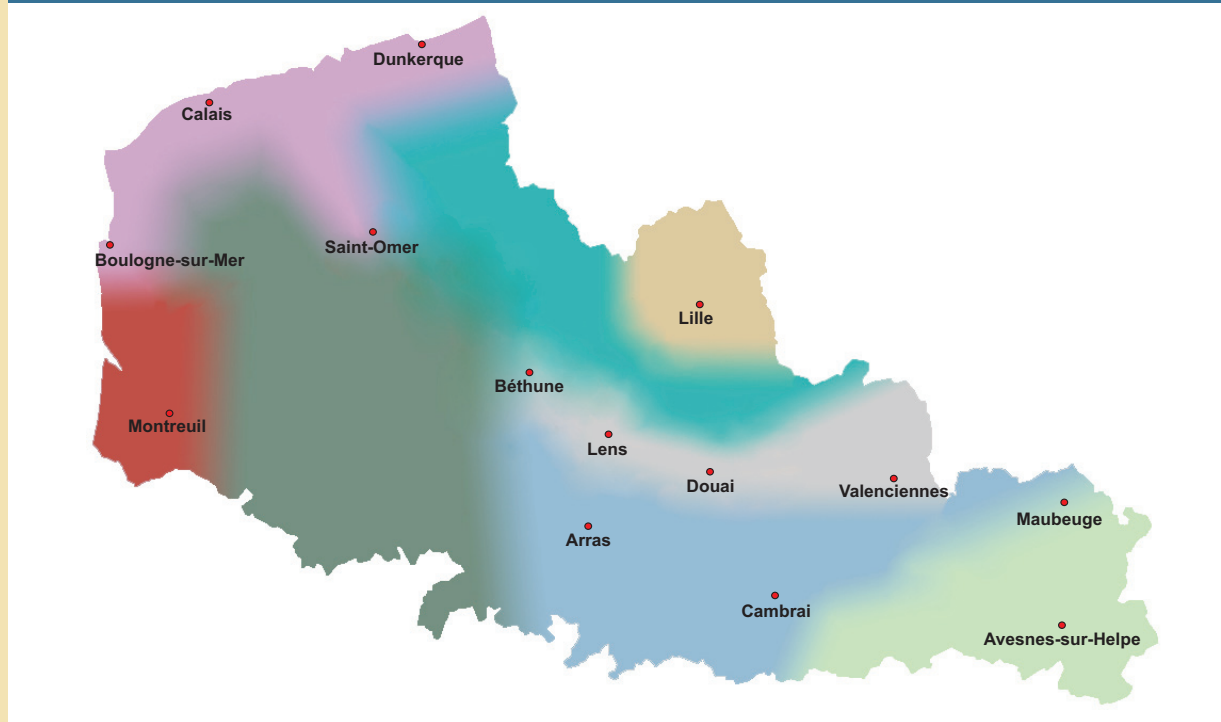
L'espace de l'Avesnois est principalement rural ou périurbain. Les difficultés économiques, et notamment le chômage, sont importantes et se traduisent dans des indicateurs sociaux fortement dégradés, plus défavorables encore que dans le bassin minier. Le déclin démographique propre à l'ensemble des espaces ruraux y est particulièrement accentué en partie du fait de son caractère excentré.

Avec les pôles d'emplois de Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Calais et Saint-Omer, le nord du littoral a une fonction essentiellement productive. Si certains espaces résidentiels persistent à l'intérieur de ce territoire (Terre des Deux Caps), les actifs du littoral résident aussi dans des espaces limitrophes (Flandre Intérieure, sud-ouest de l'Audomarois...).

L'attractivité résidentielle du sud du littoral se vérifie pour toutes les classes d'âge mais est particulièrement accentuée pour les seniors, ce qui participe à son vieillissement plus rapide qu'en moyenne régionale. L'arrivée de personnes aux revenus aisés accentuée par les besoins touristiques ont participé à la spécialisation de ce territoire dans les services marchands. Elle a aussi participé à faire du sud du Littoral un territoire relativement homogène d'un point de vue social, et ce à tous les âges de la vie.

Marqués par l'exode rural, les espaces ruraux au cœur du Pas-de-Calais ont réussi à enrayer leurs pertes d'habitants notamment grâce à l'attractivité des territoires résidentiels les plus proches des pôles urbains. Il n'en reste pas moins qu'à la fin des années 2000, leur population est largement vieillissante. Or, ce vieillissement s'accompagne de paupérisation et de difficultés sociales.

Carte 9 : DÉCOUPAGE TRANSVERSAL DE LA RÉGION SELON UNE OPTIQUE FONCTIONNELLE



Sources : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

Pour en savoir plus

- « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Dynamiques Démographiques (fascicule 1) », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Dossiers de Profils*, n° 104, décembre 2011.
- « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Mutations et polarités économiques (fascicule 2) », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Dossiers de Profils*, n° 105, décembre 2011.
- « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Développement Humain (fascicule 3) », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Dossiers de Profils*, n° 106, décembre 2011.
- « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Pratiques citoyennes et coopérations territoriales (fascicule 4) », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Dossiers de Profils*, n° 107, décembre 2011.
- « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir – Connexions et interdépendances (fascicule 5) », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Dossiers de Profils*, n° 110, septembre 2012.

Suivi partenarial

Philippe Bouchet, Stéphane Humbert, Grégory Marlier, *Conseil régional*

Nathalie Dasmien, Nicolas Grosse, Cécile Sentis, *SGAR*

Directeur de la publication : Daniel HUART
 Service Administration des Ressources : Ariel PÉCHER
 Service Études Diffusion : Arnaud DEGORE
 Service Statistique : François CHEVALIER
 Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL
 Rédactrice en chef : Nathalie DELATTRE
 Correcteur réviseur : Claude DELEVALLEZ
 Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT
 Graphistes : Lambert WATRELOT, Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE
 CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Octobre 2012 - © Insee - Code Sage PRO121320
 Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING